

Travail : la Restauration bourgeoise

Jean-Marie Harribey

Politis, n° 771, 16 octobre 2003¹

Quelle est la revendication salariale la plus insupportable pour la classe capitaliste depuis l'aube du mouvement ouvrier au XIX^e siècle ? La réduction du temps de travail. Quelle qu'en soit la forme. A la journée lorsqu'il s'agissait de limiter le travail des femmes et des enfants. A la semaine pour laisser un puis deux jours de repos. A l'année quand l'idée des congés payés a germé. Durant la vie entière quand furent affirmés les droits à la formation et à la retraite. Du Comité des forges hier jusqu'au MEDEF aujourd'hui, le cri est un bégaiement perpétuel : « L'économie ne peut pas supporter ça ».

Pourquoi une telle aversion pour une évolution qui est normale au fur et à mesure que progresse la productivité du travail ? Il y a une raison évidente : obtenir du temps libre, c'est arracher du temps au capital que celui-ci ne peut transformer en marchandise puis en valeur et profit. Une autre raison est plus subtile : si la productivité augmente de $x\%$, on peut augmenter les salaires et les profits de $x\%$ et la répartition entre salaires et profits reste inchangée. Mais si, au lieu d'augmenter les salaires, on baisse le temps de travail de $x\%$, alors il n'y a rien de plus pour augmenter les profits et, pour avoir une production croissante, il faut embaucher. Une telle RTT sans baisse des salaires modifie la répartition en faveur des salaires. Quand les salariés travaillent moins, ils gagnent sur trois tableaux : du temps libre, moins de chômage et une position relative meilleure en termes de revenus.

Le MEDEF et le gouvernement trépingnent pour remettre en cause la loi des 35 heures car ils veulent casser cette dynamique séculaire de RTT. Le nombre d'heures supplémentaires possibles a été accru de 130 à 180 par an. Il faut dorénavant 40 ans et il faudra à l'avenir 42 ans de cotisations pour avoir droit à une retraite à taux plein. Les déclarations sur l'assouplissement de l'ensemble de la loi des 35 heures et sur le jour férié supprimé procèdent de la même démarche : haro sur le temps libre, finie la récréation, tout le monde au travail mais en gardant tout de même 10% au chômage, de quoi faire tenir tranquilles les autres 90%. La « réhabilitation du travail » chère à Seillière, Raffarin et Mer n'est pas la réhabilitation de l'humain au travail, c'est la légitimation de l'acceptation de n'importe quel travail.

On nous dit que les 35 heures coûtent cher au budget public : 8 milliards d'euros par an d'allègements de cotisations sociales liés aux 35 heures. Pas plus que les allègements sur les bas salaires décidés par Balladur, Juppé et Raffarin. De ces 8 milliards, il faut défalquer les rentrées de cotisations nées de l'embauche et la baisse du coût de l'indemnisation du chômage : cela fait tomber le coût réel de moitié. Et puis, si l'on réfléchit un peu, l'argument du coût est absurde. Réduire le temps de travail ne coûte rien sinon qu'on produit un peu moins – à productivité et emploi constants – pour un peu plus de liberté. Bel aveu de la part des idéologues du capitalisme qui semblent découvrir que seul le travail produit de la valeur.

On nous dit aussi que la RTT a été imposée globalement sans tenir compte des différences entre branches et qu'il faut donc favoriser la négociation sociale d'entreprise. Mais c'était précisément la seule grande vertu de la loi des 35 heures : d'être générale. Parce que tous les secteurs n'enregistrent pas des gains de productivité équivalents : par exemple, l'industrie informatique en perçoit plus que les services hospitaliers. Et pourtant, les gains importants dans tel ou tel secteur ne sont pas entièrement imputables à ces secteurs car ceux-ci sont redevables de l'éducation et des infrastructures à l'ensemble de la société. Donc, une

¹ . Cet article m'a servi à rédiger un communiqué pour le Bureau national d'ATTAC que celui-ci a adopté le 17 octobre 2003 : <http://france.attac.org/site/page.php?idpage=2701>

RTT générale restituée à l'ensemble des travailleurs le fruit d'une œuvre collective, une manière de socialiser les gains de productivité. On comprend que cette forme de socialisation soit, comme les autres (santé, éducation, retraites), une pilule amère pour la bourgeoisie dont l'arrogance, le mépris et le cynisme s'étalent au grand jour.

Malgré ses concessions au patronat, la loi des 35 heures a permis de créer environ 400 000 emplois. Au moment où le chômage a repris sa progression, il faut reprendre la bataille pour la RTT dans la perspective des 30 heures au lieu de privilégier le temps partiel. Contrairement aux affirmations de Baverez, Godet, Attali, etc., qui sont autant de contresens, c'est la RTT qui permet de créer un écart entre l'évolution de la productivité par tête et celle de la productivité horaire ouvrant la possibilité de créer des emplois. A condition que le mouvement social l'impose. Sinon, ce sera la revanche d'une classe : la Restauration bourgeoise. On comprend pourquoi : le capital a horreur du travailleur mais il sanctifie le travail pour ses propres besoins.